



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDÉPENDANTE
PERSONNE RESPONSABLE DE MARCHES PUBLICS
UNITES DES GESTIONS DE PASSATION DES MARCHES

Avis de Consultation Ouverte

N° 003-CPX/25/CENI/PRMP/UGPM

1. Le **COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDÉPENDANTE** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Fourniture et livraison de produits alimentaires (a commande)** ". Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À commande.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **ENCEINTE ININFRA ALAROBIA**

Rue : **ENCEINTE ININFRA ALAROBIA**

Etage / Numero de Bureau : **ENCEINTE ININFRA ALAROBIA**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré au Bureau de la Commission ectorale Nationale Indendante, ENCEINTE ININFRA ALAROBIA et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **au Bureau de la Commission Électorale Nationale Indépendante, ENCEINTE ININFRA ALAROBIA** au plus tard le **04/06/2025 à 10 H 30 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à Le 21/05/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics